

## 1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

L'UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L' AISNE  
26 Bld Pierre Brossolette  
02000 LAON  
Tél 03 23 27 15 82  
Fax 03 23 27 15 81  
Courriel : y.demoliner@useda.fr

## 2 PROCEDURE DE PASSATION

Marché présenté par procédure adaptée. Art 26 et 28 partie I du Code des Marchés Publics.

## 3 OBJET DU MARCHÉ

Assurance du Siège Social de l'USEDA

## 4 DUREE DU MARCHÉ

Durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 à 0H00 au 30 juin 2009 à 24h00.

## 5 FORME DU MARCHÉ

Marché de service

## 6 CRITERES D'ATTRIBUTION

L'acheteur public choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants et de leur pondération.

1 Montant de la franchise	35%
2 Montant de la prime annuelle	30%
3 Plafond des garanties	25%
4 Mémoire technique	10 %

## 7 LIEU DE RETRAIT DES DOSSIERS ET DE REMISE DES OFFRES

L'UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L' AISNE  
USEDA  
26 bld Pierre Brossolette  
02000 LAON

8 DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES **20 décembre 2007**

9 D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION **13 novembre 2007**